



Il faut interdire la vaccination anticovid des enfants à la suite des révélations Pfizer : inefficacité et millions de complications

Par [Dre Nicole Delépine](#)

Mondialisation.ca, 24 mai 2022

[nouveau-monde.ca](#) 22 mai 2022

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

DÉFENDONS LES MÉDECINS ATTAQUÉS POUR AVOIR SOIGNÉ ET/OU PARLÉ.

EXIGEONS LA RÉINTÉGRATION DES SOIGNANTS SUSPENDUS.

La députée européenne Virginie Joron a pris à bras le corps le danger des vaccinations obligatoires anticovid chez les enfants à la rentrée scolaire, dont les députés européens sont les premiers avertis par les rapports et feuilles de route qu'ils reçoivent de la commission non élue. Les ordres, de fait.



[Vaccination COVID des enfants : la Commission veut vacciner les plus jeunes à la rentrée ! - PLANETES360](#)

Le 18 MAI 2022 :

La députée virginie Joron revient sur la feuille de route diffusée par la Commission européenne aux députés en mai 2022 « *mettre en place la stratégie vaccinale des enfants* » résumant le document long du 27 04 2022

European Commission

Brussels 27.4.2022

[Covid-19—Sustaining EUPreparedness and Response: Looking ahead](#)

Key actions for member states

....

“Before the beginning of the 2022-2023 school year, consider strategies to increase vaccination coverage rates among younger children, e.g. by working with paediatricians and other health professionals who are trusted sources of information for many parents.”

En France « seulement » 4 % des enfants vaccinés, regrette la Commission. Et donc celle-ci fait pression sur les états pour l'injection des enfants. *Il n'y a eu aucune discussion sur ce*

rapport et il sera soumis au vote en juin 2022.

« On découvre dans ce parlement supposé démocratique que les valeurs ne sont pas respectées. »

La députée donne l'exemple de la consultation sur le green pass, notre pass sanitaire.

La commission a mis en ligne une consultation publique qui demandait un avis sur l'extension du certificat covid, sujet important. Il y a eu environ 400 000 avis apparemment largement négatifs. Elle n'a pas vu d'avis positifs. Il doit y avoir début juin sur la prolongation du pass. Va -t-on tenir compte de cette consultation citoyenne ?

Elle insiste aussi sur le retournement de situation concernant le vaccin Valneva plus traditionnel. La commission avait passé commande. Il y a retournement de situation, car récemment la commission refuse. Il faudra enquêter pour le fin mot de l'histoire.

Enfin Virginie Joron informe sur le devenir du Docteur Laurence Kayser poursuivie par les tribunaux belges pour avoir informé sur les complications du pseudovaccin covid en gynécologie.

Elle doit défendre son droit de parole, car elle a osé donner son expérience sur les accidents des vax. Pour Virginie Joron, la liberté d'expression est la base de la société et elle est bafouée.

Interview de Mme Diane Protat sur les conséquences de la prise de parole du DR Kayser
18 mai 2022 :

Laurence Kayser sur Tweeter

Moi-même gynécologue belge convoquée aujourd'hui au conseil de l'Ordre pour avoir dit qu'il fallait parler des effets secondaires des vaccins, je vous envoie ma force et mon énergie. Ensemble, nous vaincrons ! 18 mai 2022

@CarpentierLulu @LaurenceKayser et @Julia_Miniver

merci pour votre courage, la lâcheté des médecins — sauf quelques rares exceptions — est incompréhensible et effrayante.

@ycn92 18 mai En réponse à @LaurenceKayser

Ce n'est plus de la médecine c'est devenu une secte

@Fannybv 18 mai En réponse à @LaurenceKayser

C'est avec des exemples comme le vôtre que l'on voit qu'il y a bel et bien de la censure en France. Depuis quand parler d'effets secondaires est un délit ? Merci pour votre bienveillance

@CoroInfos 18 mai

En réponse à @LaurenceKayser

J'espère qu'il y a du monde pour vous soutenir.

À #Lyon aujourd'hui on doit bien être une centaine pour 3 médecins convoqués



[Des médecins français héroïques ont besoin de votre soutien le 18 mai à Lyon ! | Collectif Sauver la Science \(typefully.com\)](https://www.typefully.com)

Le docteur Denis Agret médecin interdit pour trois ans (!) écrit ce qui suit :

« Merci. Diffusez où vous voulez, vous pouvez aussi l'imprimer et aller le porter dans les gendarmeries et les commissariats ou l'afficher chez le boucher ou le boulanger ou vous voulez ! Ou prendre un haut-parleur et le parler en public! Dans les cités !

Pour protéger LA VIE ! Soyez militants créatifs inventifs.

Nous allons gagner ! »

DR DENIS AGRET WWW.YOGA-MEDECINE.FR

Son témoignage est sur fb :

<https://m.facebook.com/groups/1177374342737620/permalink/1178297352645319/> auquel nous n'avons pas accès, mais que certains pourront ouvrir. Les liens tweet de ce médecin sont supprimés.

Lanceur d'alerte en 2021.

[Dr Agret : avec ces risques, M. le ministre, souhaitez-vous continuer la vaccination ? \(francesoir.fr\)](https://www.francesoir.fr)

Et il y a des milliers de témoignages dans le monde.

Écoutez celui-ci d'un médecin très célèbre :

xxx

« Mon coeur est brisé.. je ne peux plus me taire... » Dr. Paul Marik, après avoir entendu les témoignages des victimes des injections pic.twitter.com/MvoGimBcZk

— Riom Dominique (@domroseriom) [May 21, 2022](#)

Signalons les informations concernant la fraude :

Collectif Sauver la Science Suivre
14,3 k Tweets
5/5 Source: jackanapes-substack-com.translate.goog/p/is-subject-1...

Le sujet #12312982 est-il la clé pour prouver la fraude aux essais de vaccins Pfizer ?
L'histoire d'Augusto Roux

 Josh Guetzkow
il y a 2h 35 6



Le sujet n° 12312982 dans l'étude Pfizer C4591001 est Augusto Roux, un avocat de 35 ans de Buenos Aires, en Argentine, qui s'est porté volontaire pour l'essai de phase 3 de Pfizer sur son vaccin COVID-19 (ou appelez-le comme vous voulez) afin de protéger sa mère avec emphysème.

https://jackanapes-substack-com.translate.goog/p/is-subject-12312982-the-key-to-proving?srsl=ar&_x_tr_sl=auto&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=en

« (...) Même si Augusto a eu un test PCR négatif à l'hôpital, et même si le médecin de l'hôpital a écrit que son état était dû au vaccin, quand Augusto a appelé le site d'essai le 14 septembre pour les informer qu'il était à l'hôpital, il est écrit dans son dossier d'essai clinique qu'il avait été admis pour une pneumonie bilatérale qui n'avait rien à voir avec le "produit expérimental" - même si ce n'était pas ce qu'il leur avait dit.

Le 7 octobre, l'essai clinique note qu'"à la demande du sponsor" (AKA Pfizer), le code d'événement indésirable a été mis à jour pour la maladie COVID-19. Et c'est ainsi que Pfizer a fait disparaître les cas de myocardite et de péricardite, en les balayant sous le tapis du COVID-19. De plus, le diagnostic de COVID-19 ne compterait pas dans les calculs d'efficacité, car ceux-ci nécessitaient un test PCR positif pour confirmer le diagnostic. »

Lire le détail de la recherche du patient - avocat, feuilleton passionnant et tragique à la fois. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises.

Suède: les autorités sanitaires confirment que les décès survenus jusqu'à 14 jours après la 2e dose de vaccin sont comptabilisés comme décès de personnes non vaccinées. C'est un énorme problème qui a biaisé la mesure de l'efficacité vaccinale.

fr :

https://lakaruppropet-se.translate.google.com/public-health-agency-reporting-has-distorted-mortality-rates-for-the-unvaccinated-and-vaccinated/?_x_tr_sl=auto&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=en

Discussion

marco nius @NiusMarco · 2h
En réponse à @GabinJean3
Oui et je rappelle le nombre de cas après la 1ere dose ici en alberta

1 15 24

François Roby @RobyFranois2 · 49 min
Graphiques très parlants en effet... vous pouvez donner la source ?

La source originale de cet article est nouveau-monde.ca
Copyright © [Dre Nicole Delépine, nouveau-monde.ca](http://nouveau-monde.ca), 2022

Articles Par : [Dre Nicole Delépine](http://nouveau-monde.ca)

A propos :

Nicole Delépine Pédiatre, oncologue, ancienne chef de service de cancérologie pédiatrique à l'hôpital R Poincaré Garches AHP France Site www.docteurnicoledelepine.fr et site ametist.org pour la défense des enfants atteints de cancer

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez

demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca